

Durée : 1 jour x 7 heures (2h. théorie / 4h. pratique + QCM)

Lieu : uniquement en intra (site client)

PRÉ-REQUIS

- ❖ Si moins de 18 ans : dérogation inspection du travail

PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ Personnel amené à accéder et/ou travailler sur silos.

AVERTISSEMENT

- ❖ Le contrôle de l'aptitude médicale au travail en hauteur est de la responsabilité de l'employeur

OBJECTIFS

- ❖ Identifier et évaluer les risques
- ❖ Maîtriser les principes de sécurité
- ❖ Etablir des ancrages amovibles et se déplacer en sécurité
- ❖ Utiliser les EPI antichute de hauteur
- ❖ Utiliser des échelles d'accès et de toiture en sécurité

LES + DISTEL

- ❖ Maximum 5 personnes par session
- ❖ Organisation d'exercices sur site client

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Théorie

- ❖ Eléments statistiques et connaissance de la législation
- ❖ EPI contre les chutes de hauteur
- ❖ Définition et réglementation des points d'ancrages amovibles
- ❖ Echelles d'accès sur toitures (mode d'emploi)
- ❖ Méthodologie : d'une intervention - secours et évacuation d'un blessé

Pratique

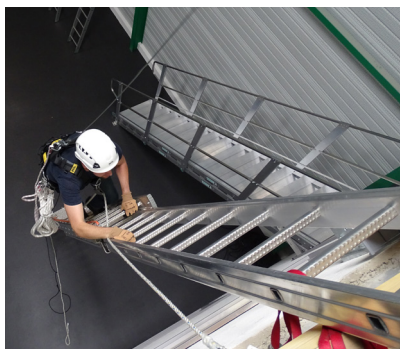
- ❖ Établir l'adéquation avant l'intervention
- ❖ Utilisation de différentes échelles d'accès
- ❖ Mise en place de : protections collectives - points d'ancrages amovibles
- ❖ Mode d'emploi de ses propres EPI et ceux de son collègue
- ❖ Mises en situations de travail et déplacements sur silos
- ❖ Mise en place d'un moyen de secours et évacuation d'un blessé à l'aide de matériels DISTEL

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Dossier de formation, power point récapitulatif (vidéoprojecteur) et vidéos
- ❖ E.P.I. à la charge des participants
- ❖ Parcours pédagogique sur site client
- ❖ Evaluation permanente (partie pratique) et contrôle des connaissances par QCM

ATTRIBUTIONS FINALES

- ❖ Attestation de fin de formation
- ❖ Feuille de présence



RECYCLAGE
à adapter
en fonction
des acquis